

Février 2020

Site : parclefebvre.pagesperso-orange.fr

f : www.facebook.com/Chavstopbeton

Voici présentés des projets immobiliers qui impactent notre quartier (proche Mairie) et ses alentours.

La même histoire se raconte dans tout Chaville.

Bistrot de Chaville (mairie) :

Le permis de construire un immeuble de 19m vient d'être accordé. **Le bistrot actuel va être détruit, ainsi que son jardin arboré.** L'immeuble 5 étages va étouffer un des derniers patrimoines de Chaville.

Voici ce que cela donnera :



Vue à partir du parvis de la Mairie

L'Association a déposé un recours gracieux (voir notre site) car cet immeuble est contraire au code de l'urbanisme, il porte atteinte à l'intérêt des lieux avoisinants : la Mairie et son jardin sont classés remarquables. **Si la Mairie se moque du patrimoine de Chaville, nous non.**

Rue du coteau / Rue Carnot :



Voilà, les machines sont à l'œuvre. **Trois pavillons sont détruits** pour densifier autour de la gare RD.

Parking Gare Rive Droite :

Le parking sera supprimé pour être remplacé par un immeuble.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'ÎLOT "PARKING"



Bld République /Martial Boudet :

Le projet prévu : 2 immeubles imposants 4 étages



1284 Salengro (ancienne pharmacie) :

Le projet prévu : 1 immeuble de 17 logements



Elections municipales :

L'Association a exprimé dans ses propositions pour les municipales, son rejet de cette folie d'immeubles qui asphyxient la ville, saturent les rues de voitures et de pollution, menacent les équipements sportifs de Maneyrol et les arbres de Salengro. Même l'approche des élections ne calme pas les pelleteuses. Rien n'arrête le profit. Deux des 3 listes de candidats n'évoquent même pas l'urbanisme, tout leur sera donc permis sans vergogne, à chacun de juger sans se laisser persuader qu'on ne peut rien faire.

Nos propositions, rédigées en août 2019 sont sur :

<https://chaville-stopbeton.monsite-orange.fr/>



BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION CHAVILLE - PARC LEFEBVRE

NOM :

Prénom :

Mail :

Adresse :

J'adhère à l'Association Chaville - Parc Lefebvre :

Au titre de l'année 2020 pour un montant de - 10 € par adhérent

Règlement par espèces ou chèque, à l'ordre de l'Association Chaville - Parc Lefebvre

7, Bld de la République 92370 CHAVILLE